

PANDÉMIE DU CORONAVIRUS INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS

AU SUJET DE LA COVID-19

Les coronavirus constituent une grande famille de virus. Certains provoquent des maladies chez les humains et d'autres chez les animaux. Les coronavirus humains sont courants et se traduisent généralement par de légers maux, semblables à ceux du rhume. La COVID-19 est une nouvelle maladie qui n'a pas encore été identifiée chez l'homme. Dans de rares cas, les coronavirus infectant les animaux peuvent infecter des personnes; plus rarement encore, ils peuvent se transmettre par contact étroit de personne à personne. Il y a eu deux autres coronavirus qui se sont transmis des animaux aux humains, et ont causé des maladies graves chez l'humain : ce sont le coronavirus du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS-CoV) et le coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (CoV-SRMO).

Symptômes

Les personnes infectées par la COVID-19 peuvent n'avoir que peu ou pas de symptômes. Ils peuvent s'apparenter à ceux d'un rhume ou d'une grippe.

Les symptômes peuvent prendre jusqu'à 14 jours pour apparaître après l'exposition à la COVID-19. Il s'agit de la plus longue période d'incubation connue pour cette maladie. Santé Canada étudie actuellement si le virus peut être transmis à d'autres personnes si une personne ne présente pas de symptômes. Bien que les experts estiment que c'est possible, on considère que c'est moins commun.

Les symptômes incluent :

- la fièvre
- la toux
- des difficultés respiratoires
- pneumonie dans les deux poumons

Dans les cas graves, l'infection peut entraîner la mort.

Source des informations précédentes :

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/symptomes.html>

Constats et transmission

Le virus a une période d'incubation de 3 à 6 jours avant que les symptômes apparaissent. C'est pendant ce temps que le virus est le plus transmissible. Le virus est le plus concentré dans les sécrétions nasales et la salive. Le virus se transmet par les gouttelettes en aérosol qui restent **dans l'air près de 3 heures et survit sur les surfaces jusqu'à plusieurs heures.**

Selon la dernière étude du *New England Journal of Medicine*, voici le temps de désactivation de la **moitié** des particules virales sur les surfaces :

- l'acier inoxydable : 5 heures 28 minutes
- le plastique : 6 heures 19 minutes
- le carton : 3 heures 30 minutes
- le cuivre : 46 minutes

La **moitié** des particules virales sont donc **ENCORE** présentes après ces délais. Les surfaces contaminées peuvent alors transmettre le virus à d'autres personnes. Après un éternuement, les gouttelettes peuvent se propager jusqu'à 10 mètres de circonférence.

Près de 80 % des individus atteints n'ont pas de symptômes, tout en étant des propagateurs du virus.

Près de 20 % des individus atteints développent des symptômes respiratoires **sévères** nécessitant une hospitalisation, des soins médicaux intensifs et potentiellement la mort.

Le taux de mortalité dépend directement de l'accessibilité aux soins, de l'âge et des conditions médicales.

AU SUJET DE LA PROBLÉMATIQUE PROPRE À L'ÉGLISE

Le risque d'introduction du virus à l'intérieur d'un groupe est proportionnel au nombre de membres du groupe, et ce de manière exponentielle.

De manière mathématique, plus le groupe est grand, plus il a de nombre de mortalité et de maladie sévère éventuelles dans le groupe. Monastères, couvents, communautés religieuses, centres de soins et communautés de vies sont donc **tout particulièrement à risque.**

La propagation du COVID-19 en Italie a gravement atteint des monastères et des communautés suite à l'introduction du virus à l'intérieur des résidences et chapelles, menant à des mortalités, des maladies graves et des quarantaines forcées, sans compter le nombre de fidèles indûment exposés et affectés. Plus de 15 prêtres italiens sont décédés du COVID-19. Au Canada, une résidence de séminaristes se trouve sous quarantaine suite au retour de voyage d'une personne infectée.

Pour ce qui est des prêtres ou des personnes seules, leur **risque est accru** de transmettre le virus à ceux auprès desquels ils exercent un ministère et ainsi de propager le virus dans de multiples sites.

PRINCIPES DE PROTECTION DE GROUPE

Le principe de protection ne peut fonctionner que si TOUS les membres d'un groupe, maison ou communauté respectent STRICTEMENT les mesures d'isolement.

Il suffit qu'UN SEUL membre du groupe ne respecte pas les mesures d'isolement pour que le groupe en entier soit infecté.

AU SUJET DE L'ISOLEMENT INDIVIDUEL, DE GROUPE ET COMMUNAUTAIRE

Tous les membres du clergé, sœurs, frères, prêtres, diacres et personnes consacrées sont invités à tenir leur lieu de vie en quarantaine stricte.

Par quarantaine stricte l'on entend :

- aucun contact ou rencontre avec qui que ce soit (sauf pour raison médicale) en dehors des personnes avec lesquelles vous partagez le même toit.
- Ne pas avoir de contact non plus avec les employés non médicaux et partager avec eux le moins d'espace possible. Ils doivent aussi garder une distance d'au moins 2 mètres de tout membre du groupe en tout temps.
- Désigner une personne unique qui soit la plus apte et en santé pour effectuer les courses pour le groupe.
- Réduire le nombre de sorties au strict minimum.
- Favoriser les endroits publics les moins achalandés possible.
- Dans un cas de force majeure, une personne devant réintégrer le groupe devra observer une quarantaine stricte séparée du groupe de 14 jours. Si cela n'est pas possible, il est recommandé de ne PAS la laisser rejoindre le groupe; une autre option devra être considérée.

- Si une personne du groupe doit, pour cause de responsabilité ecclésiale ou civile, sortir du lieu commun ou entrer en contact avec des personnes de l'extérieur, cette personne doit demeurer séparée du groupe durant tout le temps de ces activités : en aucun temps, avec aucun individu du groupe ne partager aucun lieu commun (salle de bain privée, repas privés). Elle pourra réintégrer le groupe après l'observation d'une quarantaine stricte de 14 jours.
- Il va de soi qu'il est recommandé l'interruption immédiate ou l'annulation de toute conférence, retraite, ou autre activité de groupe nécessitant la collaboration en personne d'une personne externe au groupe. Dans ces cas, il faut considérer l'usage des technologies de communication pour pallier à la situation.

EXEMPLES DE MÉCANISMES DE TRANSMISSION

Exemple 1 - Transmission par surface - bien documenté

Une personne vient visiter une Église pour prier. Elle respecte la distance de 2 mètres dans son banc, mais se mouche. Elle touche le banc durant sa visite et repart après 15 minutes de prière.

Une autre personne vient s'asseoir dans le banc et entre en contact avec la surface contaminée et contracte le virus. Cette personne retourne chez elle dans son lieu de vie et transmet le virus à ses proches.

Pour éviter ce type de transmission, toute surface exposée à des sécrétions nasales, postillon, doit être décontaminée le plus rapidement possible pour éradiquer le virus.

Exemple 2 - Transmission aérien - le plus commun

Une personne vient se confesser ou discuter avec un prêtre. Elle garde sa distance de 2 mètres. Elle se met à tousser brièvement. Les particules dans l'air demeurent en suspension pour près de 3 heures. Le prêtre est contaminé. Il retourne chez lui et contamine ses pairs. Une autre personne passe dans le même lieu une heure après, les particules sont toujours aérosolisées bien que moins actives et moins concentrées. Cette personne a des problèmes de santé. Elle contracte le virus. Elle retourne chez elle et contamine ses proches.

Exemple 3 - Transmission communautaire - le plus dangereux

Un agent de pastorale va donner la communion à une personne âgée chez elle. Il prend sa voiture et continue pour aller faire du ministère auprès d'une autre qui est en détresse

et habite avec son mari. Puis encore à une autre qui habite en résidence.

L'agent de pastorale est allé au parc avec ses enfants quelques jours avant. Les enfants ont joué avec les voisins. L'agent de pastorale, qui n'a aucun symptôme et n'en développera jamais, ne sait pas qu'il est porteur du virus.

Une semaine plus tard, plusieurs des personnes qu'il a visitées tombent activement malades du virus.

Exemple - 4 Transmission en milieu fermé - le plus dramatique

Une personne vient livrer les provisions dans un monastère ou un séminaire. La personne qui l'accueille garde ses distances, mais est exposée au virus par l'argent ou encore les sécrétions aérosolisées. Elle rapporte les provisions et le virus à l'intérieur de sa communauté. La communauté entière contracte le virus, au moins 20 % des membres tombent malades et nécessitent une hospitalisation - assumant qu'ils ont tous moins de 60 ans et sont tous en bonne santé - et tous les autres membres tombent en quarantaine. On compte 2 % de mortalité dans le meilleur des cas.

ASPECTS LÉGAUX

Au moment de la rédaction de ce document, dans au moins deux provinces les individus positifs pour le COVID-19 ne respectant pas la quarantaine s'exposent à des **amendes** et à la **détention**.

Il est déjà question de possibilité de **poursuites judiciaires et compensations financières** pour les individus ou organisations ayant pu contribuer **directement ou indirectement** à la transmission du virus.

Source des informations précédentes (à partir de la rubrique « Constats et transmission ») : Dre Valérie Julie Brousseau

PRÉSENTATION DE VALÉRIE JULIE BROUSSEAU

Dre Valérie Julie Brousseau, BScH, MDCM, FRCSC, GCSRT, est laïque consacrée et exerce comme chirurgienne à Montréal. Elle est diplômée en Biologie moléculaire de l'Université Acadia, en médecine de l'Université McGill, en spécialité oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale de l'Université McGill, et en surspécialité en chirurgie endoscopique de l'oreille de l'Université de Colombie Britannique. Elle détient un

certificat en management du Harvard Business School et un diplôme en Recherches cliniques, épidémiologie et santé publique de la faculté de médecine de l'Université Harvard.

RESSOURCES UTILES

- Santé Canada et COVID-19 : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html>
- Carte sur l'évolution de la COVID-19 au Canada et dans le monde : <https://ici.radio-canada.ca/info/2020/coronavirus-covid-19-pandemie-cas-carte-maladie-symptomes-propagation/>
- Directives du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec pour les communautés religieuses : https://crc-canada.org/wp-content/uploads/2020/03/20-ms-00496-55-covid-19-directives_communautes_religieuses_2020-03-22.pdf